



Mairie de Franchevelle

1 Rue du Baron Bouvier

70200 Franchevelle

@ mairie@franchevelle.fr

Tel : 03 84 61 74 65

Par arrêté communautaire, M. le Président de la CCTV a prescrit une déclaration de projet concernant la création d'une maison intergénérationnelle sur le bourg de Franchevelle, ce qui entraîne la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Franchevelle (DPEMC).

Dans le cadre de cette procédure, une réunion publique est organisée :

Lieu de la réunion publique : Salle Polyvalente à Franchevelle
Le samedi 17 février 2024 à 10h

L'ensemble des pièces du dossier de déclaration de projet emportant mise en comptabilité du PLU de Franchevelle concernant l'implantation d'une maison intergénérationnelle est consultable :

- En version papier : en Mairie de Franchevelle et au siège de la CCTV, 27 Grande Rue, 70240 Saulx ;
- En version informatique : sur le site internet de la Mairie de Franchevelle : <https://www.franchevelle.fr/>